Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

**Band:** 35 (1989)

Heft: 11

**Artikel:** Qu'est-ce qui fait courir les Suisses?

Autor: Marie, Alain

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-848049

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES SUISSES ?

## « Lambada » : ne pas secouer après emploi

En Helvétie comme dans bon nombre de pays européens, la « Lambada » restera la musique la plus écoutée et la plus vendue de cet été.

Musique d'origine brésilienne retravaillée tout particulièrement pour le marché européen, la « Lambada » est d'abord une danse où deux partenaires se frottent l'un contre l'autre en s'agitant de gauche à droite. Nombreux furent nos compatriotes qui tentèrent, désespérément, de danser aussi bien que les protagonistes du clip que vous avez forcément vu.

Impossible en effet d'ignorer le « phénomène » « Lambada ». Orangina et TF1 coproduirent le disque et se lancèrent dans une campagne de promotion gigantesque avec d'énormes moyens, de nombreux passages sur la chaîne de télévision coproductrice qui avec Orangina faisait d'une pierre deux coups, en promotionnant avec le même clip, un disque et la fameuse boisson aux oranges. Le résultat était prévisible, la chanson tournait bien, les images véhiculaient de bons sentiments avec en

prime l'exotisme indispensable pour boucler la boucle. Un produit si bien emballé et tellement diffusé ne pouvait que se vendre, ce qui arriva. Plus de douze semaines en tête du fameux Top 50 français et la même chose dans les hits parades suisses, allemands etc... La « Lambada » aurait-elle connu le même succès sans ces prestigieux producteurs, pas certain, car des musiques comme celle-ci, il y en a beaucoup dans le folklore brésilien, seulement toutes n'ont pas pareille chance.

Comme souvent dans ce genre de succès énorme, il y a les dessous, les procès des compositeurs d'origine, qui revendiquent leurs droits, bref, tout cela s'agite énormément autour de cette « lambada ». Ceci dit, ne la secouons pas trop, car la pulpe qui reste au fond pourrait se transformer en vase....

Il faut remonter à la « Danse des canards » 3 mio de 45 tours vendus pour retrouver en Suisse un succès commercial aussi important pour un 45 tours. Nos compatriotes, comme la plupart des européens sont donc très sensibles aux rythmes, aux pulsions dansantes....

Quelques mots de football, pour signaler en 1<sup>re</sup> division l'élimination de notre équipe nationale pour le Mundial italien (match nul insuffisant contre la Belgique : 1-1). A noter également le but refusé par un arbitre (Monsieur Kloetz) lors du match Sion-Wettingen à la dernière seconde du match, alors que le ballon pénétrait dans les buts de Sion. Ce dernier reconnu plus tard son erreur, après, il est vrai avoir été quelque peu malmené par les joueurs de Wettingen.

Alain Marie



# François SULGER: PSYCHOLOGUE CONSEIL GRAPHOLOQUE

vous apporte près de 20 ans d'expérience comme consultant pour :

- vos problèmes de RECRUTEMENT
- la création et l'animation de SEMINAIRES de FORMATION
- une ASSISTANCE stratégique pour vos problèmes de communication de promotion d'image de marque
- un DIAGNOSTIC GRAPHOLOGIQUE ou un BILAN psychologique PERSONNEL

16, avenue Reille, 75014 PARIS

Tél. (1) 45.89.04.73